

Séance du 28 Août 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-huit août, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance sous la présidence de Monsieur Laurent GANIVET, suivant convocation faite le 21 août 2014.

Étaient présents : Jean-Michel Leray, Caroline Le Morzadec, Daniel Darcel, Eliane Le Morzadec, Mikaël Broussot, Christian Le Danvic, Alain Le Fur, Hervé Le Gall, Daniel Le Rouzic, Jean Morvant, Maxime Oliviero, Sandrine Pérès, Gérard Pierre, Patrick Pomme.

Étaient absents : Alain Le Fur excusé procuration à Daniel Darcel, Mikaël Broussot excusé procuration à Christian Le Danvic, Eliane Le Morzadec excusée procuration à Laurent Ganivet, Sandrine Pérès excusée procuration à Gérard Pierre, Daniel Le Rouzic.

Secrétaire : Hervé Le Gall

TRAVAUX : intervention de Mr Leray Jean-Michel

La commission des travaux s'est réunie le 19 août afin d'étudier les différents devis concernant :

- **Bardage de la salle polyvalente :** Le devis de l'entreprise Le Falher est retenu
- **Menuiseries de la salle polyvalente :** 2 devis concernant le changement de portes en menuiseries aluminium sont présentés Société Le Falher, entreprise Poulizac :. Un devis a également été sollicité pour le remplacement de la porte d'entrée de la salle à l'entreprise Le Falher montant.
La commission des travaux a décidé de retenir l'entreprise Le Falher pour l'ensemble des travaux .
- **Elagage d'arbres :** des sapins douglas sont à abattre au terrain des sports. Les entreprises Bihoès et Chauviré ont été contactées pour l'abattage et broyage des cyprès, la prestation ne serait pas facturée, les entreprises récupérant les copeaux de bois. Les travaux seront réalisés pendant les vacances scolaires.
- **Elagage à la salle polyvalente :** certains sapins pourraient devenir dangereux, leur proximité de la salle polyvalente endommagent la toiture. Un devis a été sollicité à l'entreprise Bihoès pour l'abattage avec rachat du bois, la commune pouvant en garder pour ses besoins.
- **Sapins près de l'église :** la commission a proposé l'abattage du sapin côté ouest de l'église qui menace le porche et la toiture. Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'abattre également le sapin côté est.
- **Voirie :** Point à Temps Automatique, 2 entreprises ont répondu : Colas 730€/Tonne en automatique, 785€/tonne en manuel, Bertho 770€/tonne en automatique, 990€/tonne en manuel. Le devis de l'entreprise Colas est retenu.
- Un devis a été sollicité auprès de l'entreprise Rouillé pour réparer l'alarme incendie de l'école qui ne fonctionne pas ainsi que l'alarme de la salle polyvalente, la pose d'une alarme à la mairie.

- article 70878 Remboursement par d'autres redevables : + 10 000€
Le Conseil Municipal décide d'adopter la décision modificative budgétaire.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

La commission doit être complétée par un membre suppléant : Mr Le Danvic Christian est nommé suppléant.

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES (intervention de Madame Le Morzadec Caroline)

Une réunion d'information aux parents aura lieu le vendredi 29 août à 20H00. Les parents ont reçu les informations et fiches d'inscriptions aux TAP pour la 1^{ère} période scolaire.

48 élèves sont inscrits à la rentrée 14 en PS et MS , 16 en CP, 18 en cycle 3. Les TAP auront lieu le mardi de 13H30 à 14H30 et le lundi et vendredi de 15H30 à 16H30. La coordinatrice Marie-Christine Roué a mis en place les emplois du temps et a recherché les intervenants qui interviendront sur le réseau des écoles :

- Yohann Travert (sport)
- Joëva Richard (musique)
- Christelle Gabet-Petiot (développement durable et sensibilisation à la citoyenneté)
- Cédric Anjot (magie)
- Olivier Kerjose (théâtre) et Maud Begnic en accompagnement méthodologique pour le rallye-citoyen et jeux de coopération psycho-sociales (IREPS).

Tous les intervenants sont professionnels et seront rémunérés au même tarif de 20€.

Les agents communaux, Valérie et Isabelle participeront également à l'encadrement des TAP, Le réseau a également en projet de signer le contrat enfance jeunesse pour créer un ALSH (Accueil de Loisirs sans hébergement) ce qui permettrait d'obtenir des subventions.

Actuellement seul le fonds d'amorçage peut être attribué : 50€/enfant pour Séglien qui est en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale).

Le réseau des écoles a également proposé d'embaucher une personne en Contrat Emploi d'Avenir pour un poste d'animateur, la Commune de Séglien serait l'employeur. Mr Alexandre Guillou a été retenu, il est titulaire du Bac et du niveau BTS développement durable

L'emploi sera financé par l'Etat (75%), Pontivy Communauté (20%) et 5% entre les 3 communes.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide de créer un emploi d'avenir à compter du 15 septembre 2014 en contrat CDD à temps plein pour une durée de 3 ans. Il bénéficiera de formations pendant son contrat.

La garderie sera ouverte tous les jours à partir de 7H45 à la rentrée au lieu de 7H30. Le mercredi à 11h45 le transport scolaire sera assuré. Il est proposé de mettre en place un transport pour les enfants qui se rendront au CLSH de Guémené et qui prendront leur déjeuner à 12H30. Des devis ont été demandés auprès du transporteur Le Parc qui assure le transport scolaire et du Taxi Régnier. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de mettre ce service de transport en place à compter du mois de septembre et de retenir le taxi Regnier pour un montant de 14€/TTC, sachant que seuls les mercredis roulés seront facturés, décide de fixer une participation de 2euros par enfant à chaque transport.

QUESTIONS DIVERSES

Femodéc : Mr Patrick Pomme est nommé responsable ragondins.

Vallée du Scorff : dans le cadre du Contrat Territorial du Scorff 2013-2015 différents programmes d'actions répartis en 5 volets sont programmés. Chaque commune doit être représentée dans les différents groupes techniques : Mr Patrick Pomme représentera la commune dans le groupe technique des milieux aquatiques et biodiversité, groupe technique « contexte urbain » et communication, groupe technique agricole :

Syndicat de la Vallée du Blavet : dans le cadre de ses actions de reconquête de la qualité de l'eau, le syndicat développe depuis plusieurs années le programme Breizh Bocage sur le territoire du bassin versant. Un deuxième programme va être reconduit. Mr Le Gall Hervé est nommé référent pour suivre ce dossier.

Commission Communale des Impôts Directs : le Maire informe le Conseil Municipal que la Direction Départementale des Finances Publiques a retenu Mr Sylvestre Serge, Me Le Calvé Chantal, Mr Le Morzadec Dominique, Me Talhouët Dominique, Mr Le Gall Christophe, Mr Broussot Daniel, commissaires titulaires, Mr Morvant Jean, Mr Le Danvic Christian, Me Le Coguc Maryse, Me Pomme Brigitte, Mr Malardé Jean-Pierre, Mr Michel Robert, commissaires suppléants.

Location de la salle polyvalente : le Conseil Municipal décide de fixer le tarif de location de la salle polyvalente pour le repas de la classe des habitants de Séglien à 51€. Voté à l'unanimité.